



**ACTION**

## **Dossier porno et sida**

publié le 23 juin 2006 dans Action 103

### **Intro**

En 2005, alertéEs par des offres de rôles porno barebacks, nous ouvrons le dossier Porno et sida. L'industrie du X gay n'a rien appris de cette épidémie qui a décimé la communauté. Pire, le cynisme dont ils font preuve ne connaît comme seule limite que le bruit d'un tiroir-caisse plein. Ils se moquent de la portée désastreuse de leurs productions. Outre l'influence des films porno bareback sur la sexualité, il en va également du devenir des acteurs et actrices qui prennent des risques importants. On ne cessera de le répéter : le sexe non protégé entraîne un risque de transmission du VIH, des hépatites virales, de la syphilis, des gonorrhées (« chaude pissse »), des condylomes (« crêtes de coq ») et autres infections sexuellement transmissibles.

En février 2006, à notre demande, le CSA, par la voix de son président Dominique Baudis, adressait un courrier aux chaînes diffusant des programmes à caractère pornographique (dits de catégorie 5), leur demandant de ne diffuser que des films tournés avec préservatif. Notre objectif est d'obtenir à terme que seuls des films assurant une protection optimale des actrices et des acteurs soient autorisés à la diffusion. Act Up-Paris est une association prosexue, elle défend le plaisir sexuel, le droit à une sexualité épanouie et libérée. Mais libérée ne veut pas dire inconsciente. Il s'agit ici de mettre en relief l'enjeu de santé publique que représente la prévention dans la pornographie, premier vecteur d'imagerie sexuelle. Nous revenons dans ce dossier sur le phénomène bareback dont l'ampleur est croissante sur le marché du porno ; sur les droits des acteurs et des actrices et la discrimination dont certainEs sont victimes.

### **Des studios Replay à Pink TV un relapse qui n'en finit pas de se généraliser**

Les tout premiers films bareback français de la décennie 2000 sont à attribuer aux studios Replay, qui en proposent, dès 2001, plus ou moins sous le manteau, sous forme de vente par correspondance. Aujourd'hui c'est Pink TV qui diffuse des films X datant d'avant l'épidémie avec des acteurs morts du sida depuis. Triste histoire.

Les brochures étaient envoyées à une liste de clients et aucune publicité n'était réalisée au niveau communautaire. Le texte des brochures est explicite : « dans son nouveau film, le studio Replay ne propose plus de solos, seulement des scènes de baise prises sur le vif où une salope suce et se fait tirer par des racailles hétéros. La salope avale le foutre et se fait niquer sans capote... ». Les studios Replay n'ont aucune existence juridique. Il s'agit d'une production-vitrine dont on n'arrive jamais à retrouver les coordonnées ni les données commerciales. Et pour cause : il n'y en a pas. Les personnes qui sont derrière souhaitent se protéger et ne pas apparaître en premier plan. Et qui se cache derrière les studios Replay ? Les films Lagrange, aujourd'hui décomplexé, vend en son propre nom du sans capote. Il en va de même pour le label Tiger prod : c'est la société New Deal, domiciliée à Bordeaux, qui en tire les ficelles. Des scènes sont tournées au Maghreb sans capote et sont ensuite récupérées par New Deal qui les maquette et les grave sur support DVD. La jaquette est estampillée « 100 % bareback » sous le label Tiger prod, une société inexistante juridiquement.

A l'heure actuelle, le marché du bareback gay n'est plus confidentiel. Il représente environ un tiers des ventes d'IEM (l'un des principaux vendeurs de porno gay), et est omniprésent sur Internet. Il devient légion sur le marché américain, où des productions bareback sont rapidement apparues, comme HDK (Hung Hotel, Making Gay Porn), SX Video (Cum eating with Allan Gregory, Locker Room Eater) ou Bareback Blue Picture, productions dont les titres sont d'ailleurs en vente sur le site d'In'exes, la société de diffusion de New Deal Production (qui est la maison mère). Même Pink TV, censée avoir un minimum de responsabilité vis-à-vis de la communauté LGBT décimée par l'épidémie de sida, a déjà diffusé trois films tournés sans capotes, sous le prétexte du vintage (films d'époque, datant des années pré-sida) : Giant splash shots, Jet striker classic et The other side of Aspen. A noter que Giant splash shots, des studios Falcon, date de 1987, soit après l'identification du virus du sida en tant qu'infection sexuellement transmissible et la recommandation officielle du port du préservatif pour s'en prémunir.

« Vintage » signifie « d'époque » et donne un caractère historico-artistique au film. Comme si nous allions croire que l'aspect artistique et culturel de la rediffusion de films anciens, avec certes des acteurs aux cheveux longs, constituait le motif principal du choix de leur programmation. On sait que c'est en fait la réponse toute commerciale qui est faite à la forte demande pour un contenu porno sans capotes, que les films aient été réalisés hier ou il y a dix ans. Ainsi que le précise Ludovic Pelletier, gérant de la production Blue4x et de son site afférant, [www.menoboy.com/](http://www.menoboy.com/) « un film gay avec les mêmes décors, le même scénario et les mêmes acteurs mais tourné sans capotes se vend quatre fois plus qu'une fiction avec préservatifs ». Et Richard Phal, PDG de Concorde Films, d'ajouter : « si [le sans-capote] est spécifié sur la couverture du DVD par exemple, les ventes augmentent de 30 % ». Voilà donc pourquoi, MM. Pelletier, Phal et Lagrange se sont penchés sur le bareback, avec une morale plutôt consternante.

## **Le marketing bareback, ou comment rendre acceptable l'innacceptable**

Impossible de ne pas le remarquer : aujourd'hui le bareback ne se cache plus. Il fut un temps où les films sans capote se trouvaient en bas des rayonnages ou sur des sites dissidents. Maintenant, des collections entières de films au marketing très ciblé et très visible sont mises en vente de façon décomplexée par les principaux distributeurs.

Dans les sex-shops gays, comme dans ceux à dominante hétéro qui réservent un espace à la production homo, les films barebacks n'ont pas encore la majorité numérique, mais sont parmi les DVD les plus visibles, c'est-à-dire ceux qui sont présentés face apparente. Ils représentent une proportion de 1/10 à 1/3, selon les lieux visités (IEM les halles, IEM Saint Maur, IEM Saint Lazare, IEM Le Marais, Manstore, Boxxman, Concorde Place d'Italie, Projection vidéo rue des lombards, Vidéo vision, et divers sex-shops rue Saint Denis). Cela tient à ce que le bareback n'est plus seulement une caractéristique parmi d'autres d'un film donné, mais le premier argument de vente, revendiqué comme tel. Certains studios déclinent ainsi plusieurs longs métrages, qui apparaissent au sein d'une collection dont l'unité est repérable à un mot (comme BARE ou RAW), qui apparaît en gros en haut de la jaquette.

Dans les mêmes séries de films, on trouve aussi en couverture un pictogramme représentant une capote barrée et entourée en rouge, accompagné de la mention « condom free ». Un peu comme les yaourts 0 % de matière grasse, dont la publicité se fonde plus sur cette absence de mauvais cholestérol que sur le goût ou la composition. On propose en quelque sorte au public gay des films allégés en latex.

Le bareback se présente ainsi sans complexe comme s'il était le « bio » du cul. Ce qui est déjà en germe dans le terme lui-même. « Bareback » c'est littéralement la monté à cru, l'évocation d'une vie rude et naturelle. Le terme est souvent utilisé directement, ou alors par l'abréviation bare (nu) dans les titres des productions. Le champ lexical décliné dans les slogans que l'on trouve sur les DVD sans capote se concentre ainsi la plupart du temps sur la nature, la pureté, la simplicité. Une collection s'appelle raw (brut), un film Direct Deposit, etc. Et on n'a pas échappé, bien entendu, à « Bareback Mountain ». Ces thèmes sont combinés parfois avec celui de la jeunesse (les producteurs apprécient particulièrement les jeunes d'Europe de l'Est) ou même de porno hard, comme si le bareback, au même titre que le fist ou le bondage, était un degré supplémentaire dans le fantasme.

Les distributeurs de films X, qui assurent se soucier de la santé de leur public et de celle des acteurs, en font leur principal argument pour ne pas « laisser de côté » la production bareback : ce n'est qu'un fantasme et il ne faut pas l'imiter. Ils ont raison si on reste en surface : on voit Superman voler dans

les films mais il ne faut pas essayer de se lancer du haut de son balcon pour aller acheter un litre de lait à la supérette. Sauf que Superman est réalisé avec des trucages. De même, il n'est pas sûr qu'un autocollant « le bareback tue », que l'on rencontre parfois, avec la même typographie que le célèbre avertissement contre le tabac sur les paquets de cigarettes, soit vraiment une preuve de la prise en compte de l'étendue des contaminations et de la gravité des conséquences immédiates qu'elle entraîne.

Toute cette hypocrisie dissimule mal la véritable raison de la présence du bareback dans les magasins, catalogues et sites Internet d'IEM, Menstore, Concorde, etc. : le sans-capote est devenu une niche marketing très rentable, et souvent une rubrique dans les catalogues lui est complètement consacrée. Assumons le procès d'intention : est-ce qu'on n'en viendra pas bientôt à nous expliquer que le risque c'est la vie, et que pour faire du business, il faut en prendre (des risques) dans le monde de concurrence dans lequel on se trouve, et autres arguments ressassés ? L'invisibilité de l'épidémie de sida est un corollaire du phénomène bareback dans le porno : qui se préoccupe de savoir si les vidéos avec capote deviendront peu à peu invendables, parce que le public ne voudrait pas d'un rappel même subliminal de l'existence de cette maladie ? Si des pédés continuent à bander en voyant des jeunes tchèques se contaminer sous leurs yeux, n'est-il pas de la responsabilité des diffuseurs - et de la communauté - de dénoncer ces vidéos ?

## La question de la fellation

Il faudrait que non seulement les pénétrations anales et vaginales soient protégées, que les éjaculations buccales n'aient plus cours, tant dans le porno gay que dans le porno hétéro (où elles sont légions), mais aussi que la fellation soit pratiquée avec préservatif.

D'après le rapport 2003 de l'Agence de santé publique du Canada, la probabilité de transmission du VIH lors d'une fellation passive non-protégée entre hommes, avec éjaculation, est de 0,04 %, ce qui est, reconnaissons-le, une probabilité faible. Pour autant, chaque situation est particulière et le contexte de l'actorat peut créer des situations à risque comme en témoigne Karim, acteur porno : « dans une scène bi, la partenaire féminine, prise dans le rôle de domination qu'on lui demandait, a si violemment agité ma tête sur le sexe du garçon que j'ai fini par me retrouver avec un peu de sang dans la bouche, ayant très légèrement, et par inadvertance, fini par écorcher le sexe du partenaire masculin ». Or l'acteur actif dans la fellation a très bien pu, deux jours avant, pratiquer une sodomie non-protégée dans un établissement de consommation sexuelle avec un partenaire faisant partie des 15 à 20 % d'homosexuels séropositifs en France.

Le problème qui se pose est également celui de la suppression à la source des risques professionnels évitables. Le risque de 0,04 %, augmenté dans un contexte de surenchère du hard (ce que montre le témoignage précédent), est un risque réel pour les actrices et les acteurs, et évitable par le port du préservatif. En la matière, l'employeur a une obligation de résultat, comme le stipule la Convention du Bureau International du Travail de 1974, ratifiée par la France en 1994, ainsi que la directive européenne 89/391/EEC, transcrite en droit français par décret en 2002. Il s'agit d'une question de droit du travail et l'on ne voit pas pourquoi l'industrie du porno serait au-dessus des lois.

## La trop longue liste des actrices et des acteurs porno mortEs du sida

Que ce soit dans le porno gay ou le porno hétéro, le sida est une réalité qui continue encore aujourd'hui à tuer des acteurs et actrices. Voici une liste établie à partir des données issues de plusieurs sites internet\*, données vérifiées, recoupées et complétées.

Pink TV diffuse des films datant de la fin des années soixante-dix/ début des années quatre-vingt. Il s'agit de films pornos gays, tournés sans préservatifs et majoritairement américains. Les films français de l'époque sont à attribuer à Jean-Daniel Cadinot (Tendres adolescents, Stop et Hommes de chantier datent de 1980). L'épidémie de sida n'était alors pas officiellement déclarée comme maladie sexuellement transmissible. Dans l'ignorance de l'infection et de ses modes de transmission, des acteurs ont ainsi été contaminés sur leur lieu de travail et sont morts du sida quelques années plus tard, sur toute la décennie quatre-vingt et après. Act Up-Paris refuse aujourd'hui la rediffusion de ces films, qui remet au goût du jour des pratiques à risque et fait fi du parcours tragique des acteurs.

- Keith Anthoni (1952-1991)
- Tex Anthony (dates inconnues)
- Keith Ardent († 1992)
- Ben Barker (1951-1995)
- Scott Bond († 1993)
- Brad Braverman († 1996)
- Tony Bravo (1958-1990)
- Jeremy Brent († dans les années 1980)
- Arthur Bressan, Jr (1943-1987)
- Chris Burns (1958-1995)
- Luc Colton (1959-1993)
- Dave Connors (dates inconnues)
- Jake Corbin (1963-1992)
- Steven Craig (1958-1990)
- Pierce Daniels (1958-1995)
- Mike Davis († 1986)
- Johnny Dawes (1955-1989)
- Morelle DeKeigh († 1994)
- Lisa de Leeuw (1958-1993)
- Ken Diamond (dates inconnues)
- Melchor Diaz († 1995)
- Glenn Dime († 1992)
- Ed Dinakos (1954-1994)
- Geoffrey Karen Dior (1967-2004)
- Casey Donovan (1943-1987)
- Jim Ed Thompson (1946-1988)
- Nick Elliot (1942-1991)
- Lon Flexx (1965-1995)
- Mason Flynt († 2002)
- Brett Ford († 2001)
- Roy Garret (1955-1992)
- Harold Harris Gates († 1991)
- Gordon Grant († début des années 1990)
- Matt Gunther (1963-1997)
- Ryder Hansen (1957-1989)
- Rydar Hanson (dates inconnues)
- Bill Harrison (1947-1991)
- Kyle Hazzard († 1988)
- Bill Henson († 1990)
- Chuck Holmes (1945-2000)
- John Holmes (1944-1988)
- Kurt Houston (1964-1997)
- Thom Katt (dates inconnues)
- Steve Kennedy († 1997)
- Jim King (1955-1986)
- J.W. King (1963-1995)
- Jesse Koehler (1957-1988)
- Tim Kramer (1958-1992)
- Chris Ladd (1960-1990)
- Lance (1962-1991)
- Lei Lani († 1993)
- Robert Latourneaux († 1986)
- Jeff Lawrence (1950-1994)
- Richard Locke (1941-1996)
- Clint Lockner (1943-1993)
- Steve Loignon (dates inconnues)
- Luke (1959-1989)
- Luky Luc (1951-1992)
- Craig Markle († 1993)
- Val Martin (dates inconnues)

- Beau Matthews († 1986)
- Lisa Melendez († 1999)
- Jim Moore (1961-1988)
- Wade Nichols († 1985)
- Scott O'Hara (1961-1998)
- Sparky O'Toole (1967-1999)
- Al Parker (1952-1992)
- Ron Pearson (1959-2001)
- Paul Pellettieri († 1993)
- Jaap Penrat (dates inconnues)
- Brad Peters (1958-1994)
- Christopher Rage (1948-1991)
- Tyler Regan († 1993)
- Johnny Rey († 2006)
- Lee Richards (1951-1985)
- David Rockmore († début des années 1990)
- Nick Rogers (dates inconnues)
- Zeff Ryan († 1992)
- Lee Ryder (1959-1991)
- Jeremy Scott († 1994)
- Joe Simmons (1959-1995)
- Bob Shane (1961-1987)
- Jason Steele (1950-1995)
- Glenn Steers (1958-1994)
- Marc Stevens († 1989)
- Eric Stone (1959-1996)
- Eric Stryker (1954-1988)
- Scott Taylor (1954-1994)
- Steve Taylor (dates inconnues)
- Chet Thomas (1959-1997)
- Kip Tyler († 1995)
- Marco Vassi (dates inconnues)
- Chuck Vincent († milieu des années 80)
- Frank Vickers (1948-1991)
- Darryl Weld (1965-1991)
- Chris Williams (1967-1991)
- Joey Yale (1949-1986)

...

Voir les sites : [rame](#), [badpuppy models](#), [answers](#).

## Droits des actrices et des acteurs

La protection de la santé est un droit élémentaire auquel peut prétendre toutE employéE et qui incombe à l'employeurSE, eu égard au Code du travail. Les tournages réalisés sans préservatifs font prendre des risques considérables aux actrices et aux acteurs en termes de transmission des IST, dont le VIH/sida.

Deux arguments sont utilisés par les productions pour tenter de se dédouaner.

- Le premier est celui de la responsabilité individuelle. Les acteurRICEs, conscientEs des risques pour leur santé, choisissent en toute liberté de les courir. Mais cette liberté est très relative : les cachets plus élevés proposés par les productions, la rareté des tournages et la faiblesse de l'offre maigre face à la demande des acteurs qui ont besoin de gagner leur vie peuvent pousser à accepter ces conditions. Face à la pression financière et à l'instabilité de son statut (« il y en a dix qui attendent après toi »), unE employéE est rarement en position de force devant unE employeurSE. De surcroît, les bases de la prévention et les risques associés à chaque pratique peuvent très bien ne pas être connus des acteurRICEs, compte tenu notamment des budgets moribonds alloués à la prévention du VIH/sida.

- Le second est hautement discriminatoire et inefficace : il s'agit de sélectionner les actrices et les acteurs en fonction de leur statut sérologique en demandant un test VIH (sérotriage). C'est ce qu'assume Stéphane Moussu (Clair Production) dans le dossier du magazine Têtu du mois de novembre 2005 intitulé Voyage au cœur du porno gay français : « j'ai refusé d'engager un modèle magnifique (il a fait deux jaquettes) le jour où je l'ai rencontré, car il n'avait pas son test. Il était hors de question pour moi de faire prendre un quelconque risque aux autres acteurs. Nous avons travaillé avec lui par la suite... et je peux toujours me regarder dans la glace. » Sauf qu'entre l'instant de la contamination et sa détectabilité par les tests, une période (fenêtre) de séroconversion de plusieurs semaines existe. Il est probable que l'acteur dont parle M. Moussu ait présenté un test négatif tout en étant séropositif, parce que ce test a été effectué au début de sa séroconversion. Dans ce cas, tous ses partenaires risquent également d'être contaminés. S'ils sont tchèques ou lettons, comme c'est souvent le cas chez Clair Production, parviendront-ils à assurer le prix d'un traitement à vie avec le cachet reçu ? On peut légitimement en douter. Avec l'usage du préservatif, toutes les acteurRICEs peuvent se porter candidat, séropositifVEs comprisES.

La fenêtre de séroconversion n'est pas un concept médical désincarné, et concerne aussi la pornographie. Elle le fut hautement en 2004 aux Etats-Unis lors de la fameuse affaire californienne, où les deux sociétés de films pornos hétéros Evasive Angles et TTB Production ont été condamnées par le State Division of Occupational Safety and Health à verser 30 000 dollars d'amende.

Le magazine américain Weekly du 23 septembre 2005 rapporte que trois actrices et un acteur ayant eu des relations sexuelles non-protégées lors de tournages ont été diagnostiquéEs séropositifVEs.

Les dates sont ici particulièrement importantes. On sait qu'aux Etats-Unis, les actrices et les acteurs sont très régulièrement soumis à des tests de dépistage. L'acteur en question, Darren James, a été diagnostiqué négatif le 12 février 2004 ainsi que le 17 mars 2004, puis positif le 9 avril. Entre le 12 février et le 17 mars, il s'est rendu au Brésil pour y tourner plusieurs films sans préservatifs. Sur place, il a eu des symptômes de la grippe, qui ont disparu autour du 10 mars 2004, avant son retour en Californie. A son retour, l'acteur a tourné avec treize actrices : il y a été autorisé car son dernier test, datant du 17 mars, était négatif. Par la suite, trois de ces actrices ont été diagnostiquées séropositives, respectivement les 13 et 25 avril et le 5 mai. Celles dépistées les 13 et 25 avril ont tournées sans préservatifs avec l'acteur le 24 mars, la troisième le 30 mars. En date du 20 mai, Darren James a indiqué ne pas avoir eu de relations sexuelles en dehors des tournages depuis le 12 février.

Ainsi, suite à sa propre contamination très certainement au Brésil, les symptômes de la grippe révélant en fait une primo-infection, l'acteur a contaminé trois de ses partenaires, parce qu'il était séropositif en période d'incubation, bien que diagnostiqué séronégatif par le dernier test précédant les tournages. La période de non-détectabilité de l'infection était d'au moins 8 jours et d'au plus 50 jours.

Le dépistage comme prévention du sida auprès des acteurRICEs est donc non seulement discriminatoire mais inefficace, pouvant conduire, comme sur l'exemple américain, à la contamination de trois actrices et d'un acteur, chiffre qui aurait pu inclure les 10 autres actrices avec lesquelles l'acteur, a tourné sans préservatifs durant la deuxième quinzaine du mois de mars. Sans compter les acteurs avec lesquels ces 10 actrices ont pu tourner durant leur propre période d'incubation, et/ou leurs partenaires privéEs éventuelLEs.

Après cette affaire, les responsables de la santé du comté de Los Angeles ont écrit à 400 producteurRICEs et réalisateurRICEs pour demander que les actrices et acteurs utilisent systématiquement le préservatif. Mais l'industrie du X américaine n'a pas jugé bon de suivre ces recommandations. Elle a fait mieux : suite à l'annonce de la séropositivité de deux acteurs pornos, les 60 actrices ayant eu des rapports sexuels avec ces deux acteurs ont été mises en quarantaine et dépistées. Les résultats des tests ont révélés que trois actrices parmi les 60 étaient séropositives. Les cinq actrices et acteurs ont alors été congédiéEs et, le scandale retombé, les tournages, toujours sans préservatifs, ont repris comme si de rien n'était.

## La situation en France

Pour que soit respecté le droit à la santé des actrices et des acteurs, l'idée d'imposer une visite médicale obligatoire semble particulièrement pertinente, si bien-sûr les impératifs élémentaires de prévention sont pris en considération lors de ces visites.

En effet, les intermittentEs du spectacle que sont les acteurRICEs pornos sont salariéEs en contrat à durée déterminée et, de fait, devraient être soumisES à une visite annuelle auprès de la médecine du

travail. Les producteurRICEs/employeurSEs devraient donc, soit faire passer la visite sous leur contrat, soit s'assurer que les salariéEs l'ont passée peu avant (dans les 6 mois) chez unE autre employeurSE. Or, si l'employéE déclare travailler dans la pornographie au médecin du travail, celui-ci doit alors noter sur la fiche de visite la mention « Apte avec port du préservatif » et dès lors, si les producteurRICEs imposent le non-port du préservatif comme condition de tournage, ils se placent dans une situation très dangereuse. En cas de contamination et en raison de la visite médicale, l'acteurRICE contaminéE peut les poursuivre devant le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale et devant le Conseil des Prud'hommes (jurisprudence récente qui l'autorise), soit deux indemnités à payer, qui s'ajoutent à l'indemnité de licenciement pour inaptitude. De quoi réfléchir à deux fois pour les productions avant de lorgner vers le bareback.

Outre le droit à la protection de leur santé et à la non-discrimination en fonction du statut sérologique, les acteurRICEs de la pornographie sont des intermittentEs du spectacle comme les autres et doivent bénéficier, de fait, des mêmes droits. D'un point de vue administratif, il s'agit de signer un contrat de travail à durée déterminée en deux exemplaires, dont un leur est remis, de recevoir un certificat de travail, une attestation Assédic et le feuillet bleu (chèque) des Congés Spectacles, qui leur ouvre le droit à la perception d'une indemnité qui vient pallier le caractère aléatoire et ponctuel des tournages. De plus, l'employeurSE assujettiE au régime de la Caisse des Congés Spectacles est « tenu de procéder à l'immatriculation du salarié qui n'y est pas encore inscrit », sachant que sont tenuEs d'adhérer à la Caisse « tous les entrepreneurs de spectacles, les sociétés de production cinématographique, de production et de communication audiovisuelles, qu'ils et elles exercent leur activité à titre principal ou accessoire et quelle que soit leur forme juridique » (Les Congés Spectacles, notice d'Information des Intermittents, juillet 2004). Les producteurRICEs pornos sont donc pleinement concernéEs par ce règlement. Pourtant, rares sont celles et ceux qui inscrivent les nouveauxELLES arrivantEs. Ceci alors que la rotation des acteurRICEs est importante, surtout dans les productions européennes qui, contrairement à leurs homologues américaines, privilégient les nouvelles têtes plutôt que le « star system ». De fait, nombreuSESx sont les acteurRICEs à ne tourner qu'une ou deux fois et à connaître leur première expérience cinématographique avec le porno et donc probablement à ne pas avoir été immatriculés. Globalement, le paiement au noir avec signature d'un contrat pour toute formalité est fréquent.

Précisons toutefois que cette pratique est surtout répandue lors des tournages de « gonzos » (films à petits budgets), diffusés sur Internet ou le câble sous forme de scénettes improbables, et bien moins dans les productions de DVD et les longs métrages pornos hétéros. Encore faut-il aussi que les actrices et les acteurs connaissent un minimum leurs droits ou disposent d'unE bonNE agentE, ce qui n'est hélas pas forcément le cas.

En France, les productions de gonzos sont des PME qui ont bien souvent des difficultés à joindre les deux bouts. Créer un site pornographique est souvent le miroir aux alouettes de bénéfices faciles pour des apprentiEs-entrepreneurSEs, ou une simple tentative d'échapper à une situation socio-économique misérable, notamment dans le cadre de la pornographie amateur. Mais les revenus restent faibles car l'offre est pléthorique et le marché français étroit ; l'échange gratuit de fichier accentue également les difficultés. La démocratisation de la pornographie gay dans l'hexagone s'est opérée il y a une dizaine d'années. Avant, un monopole était tenu par un certain Jean-Daniel Cadinot, qui demeure une référence. Ce boom du porno gay s'est traduit par une multiplication des productions qui ont resserré les marges bénéficiaires. Concrètement, un site Internet porno gay, par exemple, nouvellement créé, rapporte difficilement plus de 1 000 euros par mois. Si un acteur est payé 100 euros en étant déclaré, il revient à la production à quasiment 200 euros. On voit qu'au bout de deux scènes, l'une tournée avec deux acteurs, l'autre avec trois, le chiffre d'affaire sert à payer uniquement leur salaire. Le producteur n'est pas rémunéré sur le mois et doit payer de sa poche l'hébergement du site et les éventuels décors. La solution pour la production consiste donc souvent à ne pas déclarer les acteurs ou à ne déclarer qu'une partie de leur cachet (45 euros en général).

Ceux qui s'en sortent sur la toile ont des sites très étoffés à multiples rubriques et une grande offre de vidéos en stock, ou alors ce sont des sites sur un créneau porteur et très spécialisé (par exemple Cité Beur), ou ceux de stars de grandes productions qui ont créé leur site et fidélisent leurs clientEs-admirateurRICEs.

## Rencontre avec Steve Paris

Steve Paris a débuté sa carrière en 2003 chez Stéphane Berry dans Plaisirs Multiples et a enchaîné les tournages, avec HPG, Cité Beur, Studio 8 et d'autres productions. Son regard bleu accrocheur et

un fessier qui vaut le détour ont catalysé son ascension. Après 3 ans d'une activité diversifiée, il porte un regard lucide sur un milieu « pas toujours rose ».

Quelle a été ta motivation pour commencer ce métier ? Qu'est-ce qui t'a attiré ? La motivation qui m'a poussé vers ce métier a été l'excitation d'une nouvelle expérience, et ce qui m'a attiré a été la curiosité de voir mon propre corps à l'écran.

Est-il arrivé qu'un producteur ne te paie pas une (ou plusieurs) scène(s) et t'es-tu déjà senti abusé par une production et, si oui, dans quelles circonstances ? Il m'est bien arrivé une fois de ne pas me faire payer, non pas une, mais deux scènes, pour la simple et bonne raison que le producteur avait décidé après le tournage que ce moment n'était pour lui qu'un bout d'essai. Un peu gros quand même : je n'ai reçu que 100 € pour trois scènes au total. J'ai bien fait une réclamation mais la seule réponse que j'ai pu obtenir a été que le producteur avait le droit de faire ce que bon lui semble. Également dans la même production, en plus d'avoir été berné sur le cachet, ce même producteur m'a forcé à prendre du Viagra®, sous prétexte qu'il avait peur que je n'assure pas sur le plateau.

Que penses-tu aujourd'hui du statut d'acteur porno (leur situation administrative, le respect de leurs droits, le prix du cachet, etc.) ? Aujourd'hui, notre statut se résume ainsi : nous nous faisons avoir au niveau de nos droits. Pour ma part je suis reconnu comme intermittent du spectacle. Niveau chèque, salaire, etc., les chiffres sont minces et de plus cela ne compte pas pour la retraite. Ne parlons pas des acteurs reconnus professionnellement : bien qu'ils aient tourné dans de nombreuses productions et acquis une certaine côte de popularité, tous n'ont pas la chance de voir leur cachet augmenté et d'être reconnu autrement qu'à l'écran (!), même en montrant la valeur de leurs talents artistiques.

Comment faire, selon toi, pour stopper le phénomène bareback ? Très bonne question, je crois que sur Paris il existe déjà des soirées réservées à ce genre de pratiques sexuelles... Les producteurs devraient avoir un peu plus de sérieux en ce qui concerne les maladies sexuellement transmissibles.

Pour quelles raisons as-tu décidé d'annoncer à ton entourage que tu arrêtais le porno ? Je n'ai pas arrêté le porno, mais il est vrai que j'en ai parlé une ou deux fois autour de moi car je suis dégoûté de constater les abus envers les actrices et les acteurs, que ce soit au niveau purement financier ou administratif. Il est nécessaire de reconnaître que ce métier n'est pas si facile. On peut bien rigoler en se disant que le sexe, ce n'est pas si difficile que ça, alors que cela peut demander énormément de concentration, rien que pour le fait de se mettre dans la peau du personnage. Ce genre de film, en effet, peut aussi comporter des textes et il faut faire abstraction de l'entourage pendant les scènes. Tout n'est pas toujours rose.

Quel a été ton meilleur souvenir de tournage ? Le pire ? Mon meilleur souvenir a été en Normandie pour le tournage de Stéphane Berry (pour le film Sex in Normandy, ndlr) et je dois dire que de tourner en plein air normand a accentué ma libido ! Mon pire souvenir, à part celui évoqué à la deuxième question, je cherche encore (rires) !

**Brigitte Lahaie, Ovidie, Estelle Desanges, Helena Karel, Loïc Luke, Mathieu Mallet. Avec le soutien d'Act Up-Paris et de Couples contre le sida.**

## **sida : porno sans capote, danger assuré**

Face à la réalité de la pandémie et à son ampleur dans le monde, nous appelons l'industrie du X à plus de responsabilité.

Les films X tournés sans préservatif sont de plus en plus nombreux. Ils représentent aujourd'hui 35 % du marché gay et plus de la moitié des productions hétérosexuelles. Le bareback, qui valorise la baise sans capote, envahit les rayons des sex-shops homos et l'Internet, alors même que la communauté gay a été historiquement exemplaire sur les questions de prévention. Le milieu hétéro, faute d'une véritable communauté luttant contre le sida, n'a jamais été massivement préoccupé par ces problèmes : on n'y trouve pas forcément d'apologie de la prise de risque, mais l'indifférence face au sida a les mêmes conséquences que la diffusion du bareback chez les gays.

Quelles que soient les différences entre le porno homo et hétéro, la présence massive dans les catalogues de films non safe met en danger les actrices et les acteurs, et témoigne d'un manque de respect flagrant à l'égard du public. Face à la réalité de la pandémie et à sa dynamique catastrophique, tant en France que dans le monde, nous appelons l'ensemble de l'industrie du X à plus de responsabilité.

Des rapports non protégés mettent en danger directement les actrices et les acteurs. Tourner une scène sans capote, c'est filmer, potentiellement, une scène de transmission du VIH, ou d'une autre infection sexuellement transmissible. En conséquence, il est difficile de ne pas se sentir mal à l'aise à

la vue de jaquettes estampillées « bareback », avec des accroches telles que « Ces minets sont gourmands de foutre ». Gourmands de foutre... et du sida aussi peut-être ? Avec tout ce qui va avec : fatigue, effets indésirables des traitements et maladies opportunistes ?

Ce malaise, ni les distributeurs ni les producteurs ne semblent le ressentir. L'efficacité financière est au coeur de leurs préoccupations, quitte à oublier la protection qu'ils doivent aux actrices et acteurs.

Certes, on peut toujours avancer, comme le font certains défenseurs des vidéos non protégées, l'argument de la liberté individuelle des actrices et des acteurs, ou prétexter qu'après tout ces derniers (ères) engagent leur seule responsabilité dans la prise de risque. C'est oublier un peu vite que les bases de la prévention ne sont pas connues également par toutes et tous, et que bon nombre de personnes peuvent ne pas se sentir concernées par le risque du VIH-sida. C'est oublier aussi que la précarité peut pousser des personnes à accepter des conditions de travail très dangereuses.

De nombreux producteurs savent bien utiliser cette précarité pour faire prendre des risques à leurs modèles. Certains, dans le milieu gay notamment, paient pour des scènes non protégées des cachets jusqu'à dix fois supérieurs à ceux d'un tournage safe. D'autres profitent de la délocalisation des productions dans les pays de l'Est ou du Maghreb. Le droit du travail y est moins regardant, le salaire proposé représente l'équivalent d'une petite fortune locale, les campagnes de prévention y sont insuffisantes et le sida est encore souvent tabou. Tout cela se conjugue pour pousser des actrices et des acteurs à tourner sans capote. Ces personnes, si elles sont contaminées, ne bénéficieront pas de la même prise en charge qu'en France. Il est bien à craindre qu'elles paieront de leur vie la somme reçue. Nous ne l'acceptons pas. Nous refusons enfin tout autant la pratique qui consiste à exiger un test de dépistage régulier aux actrices et acteurs. Il ne s'agit en aucun cas d'une mesure de prévention tout juste d'une disposition pour couvrir les producteurs vis-à-vis de leur assurance en cas de test positif. Jamais le dépistage n'a protégé du sida. Utilisé ainsi par les producteurs, il est avant tout un outil d'exclusion et de stigmatisation des personnes séropositives, dont on ne voit pas pourquoi, pour peu que les scènes soient protégées, elles seraient exclues des tournages.

La mise en danger des actrices et des acteurs doit cesser. Si l'ensemble de l'industrie pornographique, en dehors des productions qui sont ou ont su rester exemplaires, continue ainsi d'exposer ses employés à des risques mortels, elle devra en assumer la responsabilité : devant les médias, les tribunaux, comme cela s'est déjà produit aux Etats-Unis en 2004, et devant son public.

Les promoteurs des vidéos non protégées rejettent la responsabilité du marché sur la seule demande. Comme si l'offre ne déterminait pas les envies du public. Comme si, à force de répéter sur les jaquettes que le sexe sans capote est plus naturel, plus désirable, plus excitant, le public n'était pas incité à acheter des vidéos non protégées.

Mais quand bien même la vision simpliste des partisans du bareback serait justifiée, quand bien même ce serait la seule demande qui serait en cause, qu'est-ce qui empêche un producteur ou un diffuseur responsable de ne pas répondre à cette demande ? Protéger les parts d'un marché qui repose sur la mise en danger de personnes et la banalisation de l'épidémie n'a rien de glorieux. Il est de la seule responsabilité des producteurs et des diffuseurs de dire à leur public : « Le fantasme du sexe sans capote restera à l'état de fantasme, nous ne pouvons faire assumer un tel risque à nos actrices et acteurs, la réalité du sida et les responsabilités que nous avons vis-à-vis de vous nous en empêchent. » C'est aussi simple que cela. La preuve en est que des producteurs ont su dire non à ce marché et refusent de se soumettre à la prétendue pression de la demande bareback. Si eux ont pu le faire, qu'attendent les autres pour agir de même ?

C'est pourquoi nous demandons : aux producteurs de vidéos non protégées d'en cesser la réalisation ; et aux diffuseurs de ne plus vendre des films bareback. Une industrie du porno qui ne respecte ni ses modèles ni son public ne mérite pas d'être défendue. Elle doit s'attendre à voir ses responsabilités dénoncées. Nous, qui travaillons dans le porno, ou qui en sommes usagers (ères), attendons de l'industrie du X qu'elle valorise le plaisir safe, qu'elle rappelle aux spectatrices et spectateurs que capote et jouissance vont ensemble et qu'elle se mobilise contre le sida. La maladie, le sida et la mort ne nous excitent pas. Nous aimons le sexe, nous aimons la vie.

Cette tribune a été publiée dans Libération daté du vendredi 23 juin 2006.